



Cgt-Educ' Action

La Lettre du Sden-Cgt

2007/2008/060 9 mars 2008

Sden-Cgt 4 Place St François 06300 Nice Tél: 06/63/57/64/72

Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale -CGT

Site internet du Sden-Cgt: <http://sden1d06.free.fr/> Pour recevoir [la lettre internet de la Cgt Educ'Action](#)

Adresse mail du Sden-Cgt: sden1d06@free.fr

Pour adhérer en ligne: <http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html>

Au sommaire: Stages "de remise à niveau Cm1-Cm2. Nouveaux programmes, vous avez dit banal. Avenir des RASED. Groupe de travail IMF. Stage T2 le massage continue. Oh BO. Epidermique. Demi journées d'infos syndicales. Arrivé dans les boîtes aux lettres.. Calendrier de la Cgt Educ' Action. Défense du personnel.

Stages de remise à niveau pour les Cm1-Cm2... Pour nous c'est non!

La circulaire ainsi que les fiches d'inscription pour les "enseignants volontaires" et "la lettre type aux parents" sont arrivées dans les écoles pour les stages de remise à niveau pour les Cm1-Cm2 lors des vacances de printemps et d'été...

Sur le fond...

Alors que le Ministère se refuse à donner les moyens nécessaires à l'école pour lutter contre l'échec scolaire (allègement des effectifs, renforcement des Rased, créations de postes de maîtres surnuméraires...) il s'apprête à payer des heures supplémentaires (l'équivalent de plus de 3000 postes!!!) pour faire venir des enfants pendant les vacances alors que l'on se refuse depuis des lustres à réellement aborder le problème des rythmes scolaires.

Sur le plan salarial. Alors que les enseignant-e-s perdent du pouvoir d'achat depuis des années et que le point indiciaire ne sera augmenté que de 0,8% cette année (alors que les prix des produits de première nécessité explosent), il impose de fait de travailler plus pour simplement maintenir notre pouvoir d'achat, et ce alors que la charge de travail s'est alourdi pour tous-tes depuis des années.

- Accepter de participer à ce dispositif c'est accepter cette logique qui permet à l'Etat Patron de continuer à baisser nos salaires.
- Accepter de participer à ce dispositif c'est accepter que petit à petit l'aide aux enfants en difficulté soit "extériorisée" au détriment des moyens d'aide existant au sein de l'institution (Rased, maîtres surnuméraires...)
- Accepter de participer à ce dispositif c'est accepter et propager l'idée que les enseignant-e-s auraient trop de vacances (et à terme c'est, par exemple, la formation continue sur le temps de travail qui est remise en cause.)
- Accepter de participer à ce dispositif c'est accepter d'alourdir la tâche des collègues de Cm et des directeur-trices.
- Accepter de participer à ce dispositif c'est accepter l'idée que le plus

d'heures de "cours" pourrait remplacer le "mieux" (rythmes scolaires différents, travail en équipe, aides spécialisées, pédagogie différenciée aidée par un allègement conséquent des effectifs de classe...)

Pour nous c'est non!

Sur la forme:

- Aucune négociation sur la mise en oeuvre du dispositif.
- Un dispositif décidé à la hâte sans même assurer un minimum de cohérence et de coordination... à 1 mois de la mise en place, les Mairies par exemple n'ont pas été contactées et ce alors que les locaux scolaires leur appartiennent... Avec toutes les conséquences que cela a (problème de l'ouverture et de la fermeture des locaux, nettoyages, protection nécessaire des matériels dans les salles prêtées...), "cohabitation avec les CLSH quand ils existent dans l'école..." Et ce n'est qu'un exemple qu'on pourrait élargir aux problèmes de sécurité engendrés...
- Pour l'anecdote, l'Education Nationale a été incapable d'assurer le remplacement des T2 en stage d'une semaine, parmi ceux ci bon nombre ont en charge des CM... Facile d'expliquer ce qui suit aux parents quand on vient de priver leur enfant d'une semaine de classe!!!: "Votre fils (fille) est actuellement en classe de CM1-CM2. Ses difficultés en français et en mathématiques sont telles que ses efforts ainsi que l'aide du maître de la classe n'ont pas permis de lui apporter le niveau attendu à ce stade de la scolarité." extraits de la lettre aux parents fournie par l'I.A.

Pour toutes ces raisons il faut refuser la mise en place de ce dispositif.

- Les collègues de Cm1-Cm2 n'ont pas à fournir de travail supplémentaire.
- Les directeur-trices n'ont aucune responsabilité à avoir dans ce dispositif si ce n'est la transmission des documents aux parents (pas question d'alourdir leur tâche).
- Lors de la mise en place des projets d'école ou en cas d'avenant demandé par l'IEN au projet d'école existant, il faut refuse d'inclure ce dispositif dans le projet, alors que ce n'est en aucune façon une décision de l'équipe pédagogique et que l'ajout au projet d'école engagerait la responsabilité du-de la directeur-trice.

Nous tenons à votre disposition sur demande à sden1d06@free.fr la circulaire de l'I.A. et ses annexes, ainsi qu'un modèle de lettre à adresser à votre IEN pour lui poser des questions sur la mise en place du dispositif...

Nouveaux programmes... Banal vous avez dit banal...

Not'bon maître, M. Darcos a décidé de "libérer" les élèves une demi journée pour que nous puissions "débatte" entre nous de ce qui a déjà été décidé en haut lieu... Dans notre département ce sera le vendredi 28 mars après midi... C'est ça qui va améliorer les relations parents-enseignants... Ne nous privons pas de ces 3 heures et envoyons pour la synthèse que doivent faire les IEN

toutes les critiques que l'on peut faire (incohérence des horaires/à la lourdeur des programmes, car malgré "l'allègement" de la taille du BO, c'est bien d'un alourdissement des programmes qu'il s'agit, abandon des cycles, suppression de fait de la liberté pédagogique...). Même si nous n'avons pas d'illusion sur les "filtres" de remontées, il faut se saisir de toutes les occasions pour "résister". Nous sommes intervenus auprès de la mairie de Nice pour que les cantines soient maintenues pour les parents qui le souhaitent (en attente d'une réponse de M. Chalvet Directeur du Service Education). Nous sommes bien entendu prêts à intervenir pour d'autres communes si des écoles nous en font la demande. Après cette demi journée, nous mettrons à votre disposition un modèle de lettre aux parents pour leur expliquer les dangers de ces faux "programmes minimalistes".

Avenir des RASED

A.F.P.E.N. Association Française des Psychologues de l'Education Nationale, A.N.C.P. Association Nationale des Conseillers Pédagogiques, F.C.P.E. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques, F.N.A.M.E. Fédération Nationale des Associations des Maîtres E, F.N.A.R.E.N. Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Education Nationale, F.O.F. Fédération des Orthophonistes de France, G.F.E.N. Groupe Français d'Education Nouvelle; P.E.E.P. Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public; UNSE-UNSA, SGEN-CFDT, SmédEN-FO, SNUDI FO, SNUipp-FSU, SUD EDUCATION, UNSEN-CGT (Classement par ordre alphabétique)

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale pour maintenir et renforcer les aides spécialisées de l'Education Nationale concernant les élèves qui rencontrent des difficultés à l'Ecole.

Nous avons été alertés par des informations contradictoires, non confirmées à l'heure actuelle, sur l'avenir du dispositif RASED, des aides spécialisées de l'Education Nationale et des missions des personnels concernés. Dans ce contexte nous sommes inquiets quant aux capacités de l'Ecole à accueillir et accompagner tous les enfants dans leurs apprentissages et quant à la prise en compte de l'élève qui rencontre des difficultés à l'Ecole.

La difficulté scolaire est complexe; son analyse et les réponses différenciées sont à trouver à l'Ecole, dans l'approche de l'enfant dans sa globalité à partir d'éclairages théoriques et de regards pluriels. Enseigner, éduquer, apprendre ne vont pas de soi.

Pour donner, redonner le désir d'apprendre, restaurer l'estime de soi, trouver, retrouver le chemin des apprentissages, l'école doit proposer des chemins spécifiques. Pour certains enfants, les aides spécialisées font partie des moyens nécessaires et complémentaires : dans ou hors la classe, en individuel ou en petit groupe selon les besoins identifiés.

Les RASED, lorsqu'ils fonctionnent avec une équipe complète et qualifiée, sur un secteur permettant un travail de proximité et relationnel de qualité auprès des parents, des enseignants, des élèves, sont reconnus comme indispensables et efficaces par les partenaires de l'Ecole, notamment par les parents d'élèves.

Parce que la question de la difficulté scolaire et de la réussite pour tous les élèves est une préoccupation première des acteurs et partenaires de l'Ecole que nous sommes, ce dispositif pertinent dans l'Ecole, qui mène un travail efficace auprès des enfants rencontrant des difficultés et de leur famille, doit être conforté.

Pour que le travail de prévention et de remédiation de la difficulté scolaire puisse continuer et répondre aux besoins de l'Ecole, nous demandons le maintien et le renforcement du dispositif RASED avec :

- ses trois fonctions complémentaires qui apportent les aides spécialisées : pédagogique, psychologique, et rééducative.
- ses missions de remédiation et de prévention en maternelle et en élémentaire sur le temps scolaire.

- un temps nécessaire au travail d'analyse et de mise en place des aides adaptées à chaque enfant, en équipe et en lien avec les familles et les enseignants.
- un secteur d'intervention cohérent avec des moyens pour couvrir les déplacements permettant durée et stabilité des aides.
- une augmentation du nombre de postes pourvus de personnels qualifiés sur les trois fonctions, ce qui implique un envoi suffisant d'enseignants en formation.
- une formation spécifique et qualifiante pour chacune des fonctions : psychologue, enseignant spécialisé chargé de l'aide rééducative, enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique .

Groupe de travail IMF

Un groupe de travail sur les postes d'IMF s'est tenu le vendredi 7 mars (Leila Saimi y représentait le Sden-Cgt Educ' Action.

L'I.A. envisage la fermeture de 4 postes ETP (Equivalent Temps Plein) ce qui touche 12 IMF ou dir d'application. Raison officielle, la baisse des effectifs de PE2 (politique nationale de fermetures de postes aux concours)... Résultat 4 postes récupérés... Ca c'est de la Gestion!!! A suivre...

Stage T2, le massacre continue...

La deuxième série commence lundi... Au niveau des remplacements ce devrait être pire que la semaine dernière... Quelques exemples, sur des écoles, c'est 1/3 des collègues en charge de classes qui ne sont pas remplacés et souvent dans des écoles "sensibles" (RAR, ZEP, Zones difficiles...).

A noter le silence radio de l'I.A. qui renvoie les questions des parents à l'IEN, qui renvoie au-à la directeur-trice... Sympa et particulièrement courageux de la part de notre hiérarchie...

C'est inadmissible. Pour ce qui concerne le Sden-Cgt, ces stages sont non seulement de droit mais obligatoires. Il appartenait à l'IA soit d'assurer le remplacement, soit de reporter les stages. Nous maintenons, les T2 n'ont aucun scrupule à avoir à partir en stage, et les écoles, quant à elles, n'ont aucune raison d'accueillir les élèves des classes concernées si le remplacement n'est pas assuré. Il convient de faire savoir aux parents les raisons pour lesquelles leurs enfants ne sont pas accueillis.

En cas de besoin nous demander une lettre type à remettre aux parents.

En acceptant d'accueillir les enfants des collègues non remplacé-e-s nous mettrions le doigt dans un engrenage dangereux.

Oh BO! Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

N°11 du 6 mars 2008. [Pour le lire en ligne](#). [Pour le télécharger](#).

page 429 [IEN et IA-IPR](#) (RLR : 631-1)

Organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

page 440 [Comité central d'hygiène et de sécurité](#) (RLR : 610-8)

CCHS ministériel compétent pour l'enseignement scolaire RÉUNION du 10-12-2007

Epidermique

L'épidermique du 8 mars (la chronique de Zirteq) [est en ligne...](#)

Demi-journées d'info syndicales du Sden-Cgt Educ' Action... Il en reste 3... Ne les ratez pas...

Modèle pour déposer la lettre d'autorisation.

Mercredi 12 mars matin à l'UD-Cgt 4 place St François 06300 Nice

Samedi 15 mars matin. IUFM Stephen Liégeard

Samedi 15 mars matin. Ecole Jules Verne Nice.

Arrivé dans les Boites au lettres

Le Numéro 70 de Flash Information a commencé à arriver dans les boites aulettes Il a été posté et adressé à nos adhérent-e-s et à tous les personnels 1° degré du 06. Un petit bug... Lors de l'assemblage, l'imprimeur a inversé les pages 3-4-13-14 avec les pages 5-6-11-12, un peu de travail manuel à faire... [Si vous souhaitez le télécharger en ligne \(5mo\).](#)

Calendrier du Sden-Cgt Educ' Action:

- Mardi 11 mars: CAPD (entre autres les départs en stage ASH et les positions administratives).
- Mardi 11 mars 19h: dans nos locaux, Bureau 1° degré ouvert à tous-tes nos adhérent-e-s
- Mercredi 12 mars: Groupe de Travail école (ouvertures et fermetures de classes)
- Mercredi 12 mars matin: Demi journée d'info syndicales à Nice UD Cgt 4 place St François 06300 Nice
- Samedi 15 mars: Demi journée d'info syndicales Ecole Jules Verne et IUFM.
- Mercredi 19 mars: CTPD départemental (ouvertures et fermetures de classes).

Rappel: Défense du personnel:

CAPD du 11 mars.

Départs en stages ASH

Position administratives pour 2008 (Dispos, CPN, temps partiels, reprise à temps plein.)